

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
Jeudi 27 octobre 2012 – école élémentaire Général Brunet

- Réunion animée par **Xavier GOLCZYK**, délégué du Maire pour le quartier Danube

Ordre du jour :

- **Tirage au sort des habitants pour le renouvellement du groupe d'animation du Conseil de quartier**
- **Vivre ensemble – échanges avec les acteurs locaux en matière de prévention et de sécurité**

En présence : Mao PENINO, élu du 19^e, conseiller délégué chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, du civisme / Jacques RIGON, commissaire central du 19^e arrondissement / Rachida Azougue, directrice de l'AJAM (Association des jeunes amis du marais).

Vivre ensemble – échanges avec les acteurs locaux en matière de prévention et de sécurité

Mao Peninou – Les situations et les questions de sécurité du quartier Danube ne nous sont pas inconnues, parce que, malheureusement, ce ne sont pas des questions nouvelles. Par contre, il est très important que la population se mobilise et qu'elle fasse remonter les informations pour que le travail de la police et de ses partenaires soit plus efficace.

Commissaire Jacques Rigon – Arrivé dans le 19^e depuis 11 mois, je mets en place avec mes équipes une police de proximité qui a comme objectif d'apporter des réponses aux attentes des habitants en travaillant avec la participation de la population, en échangeant et en créant une véritable synergie.

Rachida Azougue – L'AJAM est un club de prévention qui mène un travail d'éducation avec des éducateurs spécialisés qui vont rencontrer les jeunes de 12 à 20 ans en réalisant un travail éducatif dans une relation d'aide aux adolescents. Quand on sécurise et encadre les jeunes, on sécurise le quartier. L'accompagnement social, collectif et individuel et la mise en place d'actions et de projets éducatifs auprès des adolescents ont changé le quartier. Par exemple, plusieurs de ces jeunes ont suivi les chantiers de réhabilitation des immeubles dans un projet d'insertion professionnelle. Nous faisons de la médiation entre les habitants et les jeunes, dans un dialogue qui doit se nourrir quotidiennement, mais où les habitants doivent également s'investir.

Questions/commentaires

- **De plus en plus, nous voyons les agressions augmenter dans le quartier et nous avons l'impression que le dialogue entre les habitants et la police n'existe pas, parce que nos courriers n'ont pas de réponses.**

Le nombre d'agressions violentes et les vols à l'arrachée de bijoux et de sacs surtout sur les femmes a beaucoup augmenté dans l'arrondissement. Cet accroissement a comme cause principale l'augmentation du prix de l'or. La diminution de ces infractions est la première priorité pour la police de l'arrondissement en 2012. Nous avons cartographié les

agressions, étudié leur mode opératoire. Nous avons réparti les policiers, mis en place des patrouilles en civil, utilisé les 47 nouvelles caméras de vidéo protection, pour identifier et arrêter les délinquants qui pratiquent ce genre de délit. Un travail de fonds avec certains commerces qui achètent de l'or a aussi été mis en place, afin d'arrêter l'achat de l'or sans se soucier de son origine.

Deux cent arrestations ont été effectuées cette année. Le phénomène a régressé.

Nous essayons de répondre à tous les courriers, quand cela est nécessaire nous appelons les plaignants pour avoir plus d'informations. Nous recevons de nombreux courriers quotidiennement et il est possible que, parfois, des courriers restent sans réponse, mais nous veillons pour que cela arrive le moins possible.

- **Nous rencontrons dans le quartier de problèmes de stationnement de motos qui ne respectent pas les piétons.**

Il y a des endroits où les stationnements de motos sont tolérés mais il faut cependant que cela ne gêne pas la circulation piétonne sur le trottoir. Dans le cas contraire, une verbalisation et l'enlèvement des motos sont possibles. Il faut identifier ces endroits en partenariat avec la mairie d'arrondissement.

Il est important de dire que les deux roues sont devenues un enjeu des quartiers parisiens, à cause de l'augmentation importante du nombre de ces véhicules dans la ville.

- **Nous devons commencer à lister toutes les incivilités qu'on rencontre dans le quartier : vols de bijoux, agressions, tapage, bruit...**

Il faut bien faire attention à ne pas confondre les nuisances qui troublent la tranquillité publique et les crimes et délits. Dans le 19^e arrondissement, il y a de la délinquance, mais il y a aussi beaucoup d'incivilités, de nuisances, qui empoisonnent la vie du quartier.

- **Les habitants des rue de Toulouse, rue de Périgueux et avenue Ambroise Rendu subissent les nuisances de quelques groupes de jeunes gens qui stationnent dans le quartier en soirée et pendant la nuit. Ils font du bruit, mangent sur place. Pendant l'été, ils faisaient même des barbecues dans la rue Est-il possible d'installer de caméras à ces endroits plus critiques ?**

Depuis un an, à titre expérimental dans le 19^e, nous effectuons un travail commun, concerté entre la mairie, les services sociaux et la justice, pour identifier des jeunes qui ont commis de petits délits et les réinsérer dans le système scolaire et professionnel.

C'est un travail qui est fait beaucoup plus en profondeur, avec différents partenaires comme l'AJAM, qui est le club de prévention du quartier Danube. Ils mènent une action de protection des jeunes, identifiant les jeunes en décrochage scolaire. C'est un travail fait sur le terrain, tard la nuit avec des éducateurs spécialisés.

Nous travaillons aussi avec la justice et l'Education nationale. En effet, certains jeunes gens décrochent au moment du collège et quittent progressivement le système scolaire. Il est essentiel de rapidement détecter ces problématiques et de trouver des formations adaptées.

Il faut savoir que beaucoup des jeunes qui arrivent à l'adolescence ou des jeunes adultes qui habitent encore chez leurs parents, ne veulent pas forcément y passer toutes leurs soirées. Ils n'ont pas les moyens d'aller dans des bars, au cinéma. Il a été testé depuis un an, à Curial, l'ouverture nocturne du centre d'animation. Deux soirs par semaine, sans activités programmées, mais avec des salles à activités libres, type foyer lycéen ou

étudiant. A Curial, cela a été un grand succès, les jeunes qui restaient dans les halls d'immeubles vont maintenant au centre d'animation pour discuter, jouer à des jeux de société, regarder la télévision, lire.

À partir d'octobre cette expérience sera testée au centre d'animation Danube, qui sera ouvert deux fois par semaine en nocturne.

Le travail de prévention est un travail commun qui lie à la fois : éducateurs de rue / ouverture de lieu / décrochage scolaire.

- **Pendant l'été, principalement autour de la période du 14 juillet, les pétards et autres artifices troublent la tranquillité du quartier.**

La mairie d'arrondissement et le commissariat ont mené un travail ensemble pour combattre ce phénomène. Deux ans auparavant, nous avons connu un mois de juillet très compliqué. La mairie et le commissariat se sont mobilisés pour réaliser un travail de prévention auprès des commerçants de l'arrondissement. Des documents ont été édités pour leur rappeler la loi et les arrêtés, qui interdisent la vente des pétards dans l'arrondissement. Aujourd'hui, objectivement, ce phénomène est en recul. En 2012, nous avons eu un 14 juillet plus calme, mais nous n'avons pas résolu tout le problème, les achats de pétards peuvent être fait sur Internet ou en banlieue. Nous restons attentifs à ce problème et continuons le travail de prévention.

- **Les habitants qui circulent sur la rue Francis Ponge tard le soir croisent souvent un groupe de jeunes gens qui stationnent dans cette rue piétonnière, en buvant de l'alcool et en fumant du cannabis. Sans compter les rodéos de scooter qui sont très dangereux, parce qu'ils se font même pendant la journée jusqu'à côté de la crèche et de la maison de retraite.**

Une action ciblée semble être nécessaire, il faut que nous étudions une manière d'empêcher l'accès des scooters dans cette rue qui est piétonnière. Nous allons contacter le service qui s'occupe de l'éclairage, pour vérifier pourquoi la rue n'est pas bien éclairée le soir. Nous trouverons les moyens pour réduire la présence de ces personnes dans la rue et pour la sécuriser. C'est un endroit où la pose de caméras de vidéo protection peut être utile. La commissaire réaffirme qu'il met en œuvre tous les moyens à sa disposition.

Nous en profitons pour vous informer que le commissariat du 19^e a mis en place une cellule qui reçoit les doléances des habitants. L'objectif est de concentrer tous les appels et messages des habitants dans une cellule, qui après avoir reçu la doléance peut contacter l'habitant pour avoir des éléments plus précis sur chaque affaire. C'est avec ces informations que les policiers peuvent intervenir de façon plus efficace. Après analyse, la doléance est convertie en objectif opérationnel pour la police. La cellule recontactera l'habitant après 15-30 jours, pour mesurer l'impact des opérations et constater comment la population a ressenti les résultats dans leur quotidien.

Dans un cas comme celui de la rue Francis Ponge, nous pouvons contrôler les individus, les disperser et faire partir le groupe. Mais l'action de la police n'est pas unique, nous recherchons toujours la complémentarité avec d'autres partenaires.

Pour contacter la cellule d'écoute du commissariat appeler le 01.55.56.58.95 ou envoyer un message à l'adresse mail ecoute19@interieur.gouv.fr.

- **Pourquoi vous n’investissez pas plus dans le travail de fond en donnant les moyens aux associations, aux éducateurs des clubs de préventions, par exemple, au lieu d’avoir des caméras de vidéo protection dans l’arrondissement ?**

La ville de Paris investit bien plus d’argent sur les éducateurs et les associations que dans les caméras de vidéo protection. Les moyens des clubs de prévention ont été multipliés par trois dans les dernières années. Nous rêvons d’avoir toujours plus, mais il faut savoir qu’un éducateur coûte beaucoup plus cher qu’une caméra.

- **Dans la rue de Mouzaia, les riverains subissent des nuisances sonores d’un commerce qui réalise des concerts jusqu’à tard la nuit et nous identifions aussi du trafic des stupéfiants dans cette établissement.**

Les policiers ont été sensibilisés pour n’avoir aucune tolérance contre les tapages. Les commerces doivent être verbalisés et après deux verbalisations nous demandons à la police administrative la fermeture des locaux.

Par contre, il est important de souligner que les commerces qui sont ouverts le soir apportent un point positif pour le quartier, parce qu’ils attirent le public et animent le quartier. Ils sont ouverts dans la soirée et cela amène de la sécurité, parce que c’est mieux d’avoir une rue avec du mouvement qu’une rue déserte. Le souhait de la mairie est de ne pas concentrer ce genre d’établissement dans la même rue. Mais bien sûr, il faut trouver une limite et empêcher que les commerçants la dépassent. Nous devons attirer ces commerçants, mais après nous devons réguler leurs activités, pour cela nous allons travailler ensemble : élus, habitants, syndicats des professionnels, propriétaires. Nous pouvons organiser une réunion ensemble, cela permettra que nous nous mettions d’accord pour certaines règles.

- **Nous avons toujours porté une demande de pose de caméras de vidéo protection sur la rue de la Solidarité. Aujourd’hui, nous nous apercevons que les caméras ont seulement déplacé les problèmes. Le trafic maintenant se fait dans l’immeuble et non plus dans les rues. Des agressions et l’utilisation de drogues se font dans les cours des immeubles maintenant. Le GPIS n’intervient pas et la police ne peut pas se déplacer, soit parce qu’ils n’ont pas de véhicules, soit parce que les agressions ne sont pas assez importantes.**

Il est vrai que les caméras ne sont pas une solution miracle. Elles ne sont pas la seule réponse, elles déplacent parfois le phénomène, comme dans le cas cité. La caméra est un outil utile, mais nous ne pouvons pas les mettre à tous les bouts de rue. Elles sont ponctuellement utiles, efficaces dans les endroits fermé, mais elles ne remplaceront jamais les effectifs et la police de proximité.

Nous regarderons auprès du GPIS ce qu’il se passe et pourquoi ils n’interviennent pas. La rénovation des immeubles est en elle-même assez positive, mais c’est quelque chose de difficile à vivre. Les moments de travaux sont des moments sensibles, nous essaierons de faire en sorte qu’ils soient le moins désagréables possible.

Tirage au sort du collège «habitants» du conseil de quartier

Pour renouveler le collège « habitants » du Conseil de quartier Danube, 7 personnes ont été tirées au sort. Pour respect à la parité, deux urnes ont été installées, l'une pour recueillir les bulletins des candidates, l'autre pour recueillir les bulletins des candidats.

Résultat du tirage au sort :

- AQUATIAS Philippe
- CHARBONNEAU Blandine
- FRERE Chantal
- LEROUX Agatha
- LORMER-DUFFOUR Chris
- ROUX François-Emmanuel
- VECLAIN Claude

Ils sont désignés pour un mandat de deux ans.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

